Trignac
Ville de Brière et d'Estuaire

Trignac, le 22 janvier 2025

Convocation

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion de l'ensemble du Conseil Municipal le :

Mercredi 29 Janvier 2025 à 18 h 30
Salle des Fêtes René Vautier

Ordre du jour :

1. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Secours Populaire en faveur de la population Mahoraise
2. Création d'un Conseil Municipal Enfants
3. Approbation et autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement annuelle, avec l'Ecole de Musique de Trignac
4. Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour l'école maternelle Casanova
5. Convention de mise à disposition des services TE44 dans le cadre de la réalisation d'audits énergétiques à l'école Anne Frank – Autorisation de signature
6. Dotation de soutien à l'Investissement Local (DSIL) - Demande de subvention pour l'amélioration de la performance de l'enveloppe des bâtiments de l'école maternelle Anne Frank
7. CARENE – Groupement de commande - Maintenance des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de ventilation, et de climatisation.
8. SILENE - Approbation et autorisation de signature de la convention relative à la réalisation de travaux de traitement de façades et de traitement des sols immeuble ARTIMON
9. Cession amiable de terrains non bâtis propriété de la commune auprès des consorts DEBRAY, parcelles AY 776, 778 et 774 - Régularisation
10. Mise en place d'un périmètre de prise en considération route de Penhoët
11. Mise en place d'un périmètre de prise en considération rue Léo Lagrange - Beniguel
12. Ouverture enquête publique préalable au déclassement du parking rue Baptiste Marcet dans le cadre du projet Hélyce +
13. Ouverture d'une enquête publique pour la suppression du cahier des charges du lotissement de la mairie
14. Bilan annuel des cessions / acquisitions foncières

.../...

15. Avenant à la délibération instaurant le télétravail pour les agents de la commune de Trignac
16. Décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (période du 9 novembre 2024 au 13 janvier 2025

INFORMATIONS CARENE

Comptant sur votre présence,

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

VILLE DE TRIGNAC 44570

Le Maire,
Claude AUFORT